

Le 17/03/2020

Chers clients,

Suite aux évènements exceptionnels survenus dans notre pays, nous sommes au regret de vous annoncer qu'après nos instituts de thalassothérapie, nous fermons nos hôtels à la clientèle jusqu'à nouvel ordre.

Concernant notre politique de réservation et pour faire suite au décret ministériel, Thalazur accepte et propose des reports de séjours pour tout séjour effectué avant le 30 avril 2020 sous forme d'un à-valoir jusqu'au 31 mars 2021 dans l'établissement de son choix. Nous proposons à nos clients un avoir des montants/acomptes déjà versés lors du séjour réservé initialement.

Nous conseillons aux clients qui ont réservé leur séjour auprès de nos partenaires de contacter leur prestataire de réservation pour obtenir de l'aide et des informations pour tout report-ou changement de destination.

Concernant votre réservation, adressez-vous par mail à notre call center [inforeservation@thalazur.fr](mailto:inforeservation@thalazur.fr). Celui-ci sera traité dans les meilleurs délais dans les jours ouvrables.

Encore une fois, nous ne manquerons pas de revenir vers vous dès que l'évolution de la situation le nécessitera et nous vous remercions de votre soutien et de votre fidélité.

Prenez soin de vous,

Jean-Luc Pleuvry  
Directeur Général